

Vulnérabilité dans la sociologie en général

Vulnérabilités sociales, juvéniles : des catégories sociales exposées aux risques de ruptures de parcours, d'interruptions d'études, d'accidents de la vie

Des approches longitudinales et à l'échelle de l'individu

Vulnérabilité ≠ précarité

Travail, salariat, chômage, formes d'emploi instables, dégradées, incomplètes, insertion prolongée

Vulnérabilité économique et entreprise.

Une notion paradigmatique plus qu'un concept opératoire

Statut d'indépendant.e, organisations, secteurs d'activités, branche, marchés

Du côté de la sociologie économique

Une présentation non exhaustive d'enquêtes emblématiques. Des dépendances économiques diversifiées.

Garcia Marie-France. La construction sociale d'un marché parfait . In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 65, novembre 1986. La construction sociale de l'économie. pp. 2-13

Le marché au cadran : un hangar en rase campagne



La cabine du «vendeur», vue de l'intérieur



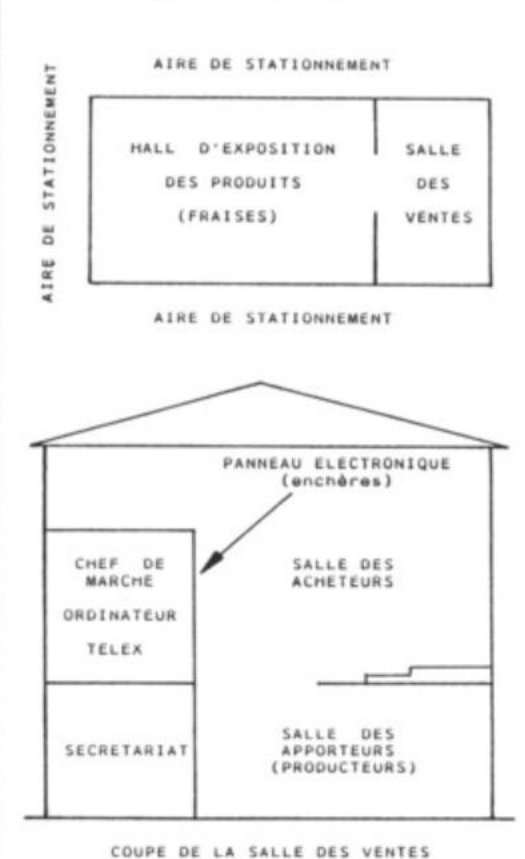
La salle des vendeurs-producteurs



La salle des acheteurs



Plan du marché au cadran de Fontaines-en-Sologne



D'une région sinistrée à la mise en place du marché au cadran

Le marché du cognac : l'affaire de quelques grandes marques qui appartiennent à des groupes multinationaux.

70% des ventes : grandes entreprises de négoce

Hennessy (LVMH)

Martell (Pernod-Ricard)

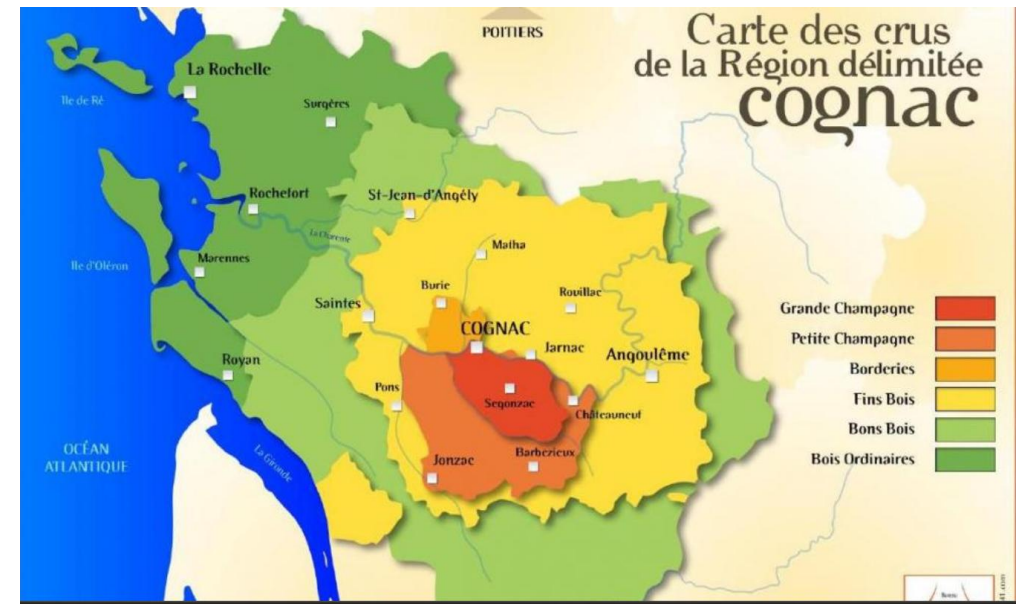
Rémy Martin (Cointreau)

Courvoisier (Fonds de pension américain)
Fortune Brands

20% => 6 marques

Années 2000, le marché : États-Unis, les pays asiatiques
et le nord de l'Europe, loin devant la France

Environ **5 000 viticulteurs** produisent le vin blanc à destination du marché du cognac, dans une aire de production délimitée qui s'étend sur les départements de la Charente et de la Charente-Maritime, autour de la ville de Cognac.
propriétaires- exploitants. : bâtiments et du matériel d'exploitation, des vignes qu'ils exploitent dans le cadre d'entreprises individuelles ou de plus en plus fréquemment de sociétés civiles agricoles.



Des travailleurs indépendants sous la dépendance économique de leurs acheteurs

Fin des années 1970 : 25000 exploitations viticoles

2010 : environ 5000

Taille moyenne des exploitations : de 5,7 hectares en 1987 à plus de 13 hectares en 2007.
une viticulture mécanisée avec des rendements élevés.

Seul le produit final et transformé – l'eau-de-vie de Cognac – objet d'une Appellation d'origine contrôlée (AOC).

la **distillation** est pratiquée par les *bouilleurs de cru* (environ 1 300 viticulteurs qui distillent leur propre production)

une centaine de *bouilleurs de profession* distillent les eaux-de-vie d'une clientèle de viticulteurs au nom d'une entreprise de négoce

Le vieillissement et l'assemblage des eaux-de-vie effectuées en grande partie par les *négociants* sont les plus distinctives et valorisées.

La grande majorité des viticulteurs charentais sont avant tout des travailleurs de la vigne : ils vendent leur production sous forme de vin, vinifié selon des procédures élémentaires, aux entreprises de négoce.

Une enquête ethnographique de 8 ans

jeunes viticulteurs en cours de reprise de l'exploitation familiale (presque toujours des hommes, âgés de 25 à 35 ans), leur compagne, leurs parents, leurs grands-parents et leurs frères et sœurs, observation participante sur les scènes publiques (professionnelles et syndicales), privées (amicales et familiales). une trentaine de monographies de familles d'exploitants permettent d'appréhender une même situation professionnelle, économique et familiale de plusieurs points de vue

Des positions sociales très contrastées des propriétaires exploitants : châteaux et domaines, petites fermes et styles de vie proches de la condition ouvrières, situations intermédiaires

les propriétaires-exploitants sont regroupés dans la PCS 1, en trois catégories selon la taille économique de l'exploitation , les revenus sont un indicateur biaisé

Des dominations des multinationales du négoce plus ou moins subies , une hiérarchie sociale liée au degré de dépendance vis-à-vis des acheteurs et à la structure de leurs capitaux – le volume de leur patrimoine économique combiné avec leurs ressources culturelles et sociales



Sarah Abdelnour

Abdelnour, S. (2017). *Moi, petite entreprise : Les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*. Presses Universitaires de France. <https://doi-org.scd-proxy.univ-brest.fr/10.3917/puf.abdel.2017.01>.

« L'analyse fait ressortir **l'origine libérale** de ce type de politiques, mises en place par des **adversaires au modèle salarial et à son système de protection sociale**. Elle montre aussi que la promotion de l'auto-entrepreneuriat séduit plus largement, notamment car elle se présente **au service des exclus qui veulent s'en sortir** et qu'elle permet une **autonomie** parfois recherchée.

⇒ la fragilité des auto-entrepreneurs : 90 % des auto-entrepreneurs gagnent moins que le SMIC ; tous perdent les acquis sociaux du salariat dans une société en voie d'ubérisation.

Une enquête multi-située

- Données statistiques + une soixantaine d'interviews
 - Les **promoteurs** du dispositif : le secrétaire d'État Hervé Novelli et une partie de ses équipes, qu'il s'agisse de membres de son cabinet ou de hauts fonctionnaires de plusieurs directions de Bercy
 - les **adversaires** du régime, qu'ils soient politiques, administratifs ou représentants de la société civile comme les organisations d'artisans
 - les **auto-entrepreneurs** eux-mêmes : une trentaine d'auto-entrepreneurs s'étant inscrits en 2009, et résidant dans des communes socialement diversifiées de la région parisienne : Argenteuil, Cergy, Garges-lès-Gonesse, Paris et Versailles
- => diversité des profils des auto-entrepreneurs et des usages du régime

Les usages du dispositif : compléter un revenu principal, gérer une situation de chômage, trouver du travail ou encore quitter le salariat

- un complément de revenu pour des **salariés**, mais aussi des **retraités**,
- Une gestion du chômage, pour des **chômeurs**, effectifs ou pour des salariés qui l'envisagent comme une potentialité forte.
- Une recherche de travail pour des **jeunes en insertion professionnelle**, qui cherchent avant tout à trouver du travail, et s'insèrent par une indépendance proche du salariat déguisé.
- Des sorties du salariat pour des **anciens salariés** qui fuient des tensions et des surcharges de travail et aspirent à l'indépendance pour trouver des situations de travail apaisées.



Sophie Bernard, *UberUsés. Le capitalisme racial de plateforme à Paris, Londres et Montréal*, Paris, puf, 2023, 304 p.

Une enquête sur le vif : les mobilisations de chauffeurs de VTC entre octobre 2015 et janvier 2019

Une enquête dans le prolongement : 39 entretiens d'une dure comprise entre 1h30 et 2h30 à **Paris** [2018], 36 à **Montréal** [2018-2019], 36 à **Londres** [2020-2022]

Ubérisation de la société ?

Dépendance économique des chauffeurs à la plateforme dans l'efficacité du management algorithmique

Une surreprésentation de travailleurs racisés

Lobbying et soutien des pouvoirs publics : évitement et empêchement de la concurrence /chauffeurs de taxi; logiciel et application de plateforme ; au nom de la liberté économique, de l'innovation, de la lutte contre les discriminations

Campagnes de recrutement avec le soutien de pôle emploi ; levées de fonds

Stratégie de croissance à tout prix au départ, et **fonctionnement à perte** avec le soutien des **investisseurs** : des rémunérations très élevées au départ pour les chauffeurs avec des primes importantes : organisation et maintien d'effets de réseau pour assurer un nombre suffisant de chauffeurs pour répondre à la demande et vice versa

politique **anticoncurrentielle** du « *winner takes the most* » => un **quasi-monopole**

=> Réduction du prix des courses, diminution puis suppression des primes, dépendance économique du fait des difficultés à trouver un emploi stable

Des chauffeurs à temps plein ; issus de « la grande remise », origine immigrée, titulaires d'un diplôme bac+2, Uber accès à une activité stable sur un marché de l'emploi où expérimentent précarité, discriminations raciales et déclassement

Une logique disciplinaire stricte et une logique gouvernementale

Un management algorithme : surveillance et sanctions, les chauffeurs sont soumis aux attentes de la plateforme en termes d'horaires et de zones, mais ce contrôle est masqué pour éviter requalification en travail salarié ; sanctions si non-respect de taux d'acceptation et d'annulation et mauvaise notation des clients jusqu'à désactivation du compte ; disponibilité temporelle, risques de santé et de vie personnelle



Flécher, M. (2019). Des inégalités d'accès aux inégalités de succès : enquête sur les fondateurs et fondatrices de start-up. *Travail et emploi*, 159(3), 39-68.

Flécher, M. (2019). « Des inégalités d'accès aux inégalités de succès : enquête sur les fondateurs et fondatrices de start-up ». *Travail et emploi*, 159(3), 39-68.

L'enquête. Données qualitatives et quantitatives récoltées entre 2016 et 2018

Des entretiens biographiques semi-directifs d'une heure et demie en moyenne ont été réalisés avec 52 entrepreneur·ses (12 femmes, 40 hommes)

Un questionnaire administré en ligne en passant par 50 structures d'accompagnement dédiées aux start-up (incubateurs, accélérateurs, pépinières, etc.) et publié sur des groupes Facebook et LinkedIn qui a obtenu 501 réponses ; la plus large base de données existante sur les individus se disant fondateurs et fondatrices de start-up.

Données de l'enquête *Sine* de l'Insee portant sur les créateurs et créatrices, et les créations d'entreprises de 2014 seront mobilisées (hors volet auto-entrepreneur·ses). Au total, le champ de cette enquête comportait 45 515 entreprises, parmi lesquelles nous n'avons retenu que celles encore actives en 2014, soit un effectif de 41 797

Les start-up : une démocratisation de l'accès à la création d'entreprise ? Une rupture avec l'héritage et les transmissions patrimoniales ? Un affranchissement des inégalités de classe et de genre ?

Qu'est qu'une start-up ?

D'après l'Agence du numérique, une start-up est une « jeune entreprise innovante, à la recherche d'un modèle économique, qui lui assurera une croissance très forte et très rapide, avec un développement international

Une évolution des définitions de la start-up : du marché des technologies innovantes, au biotech, à un marché en test et à la rentabilité encore inconnue

Dispositifs d'aide et d'accompagnement : pépinières et espaces de *coworking* ; incubateurs et accélérateurs privés, publics ou académiques ; organismes de financement

Enquête Sine (2014) : 60 % des créations d'entreprises financées par les créateurs et créatrices ; 37 % par des emprunts bancaires ;

Enquête Sine : moins de 1% des créations d'entreprise recourent aux fonds de **capital risque** ; échantillon de M. Flécher : 29% des individus

Financement des start-up ? Prêts d'honneur ; subventions publiques destinées à ces jeunes entreprises : subventions et prêts dits « d'amorçage » accordés par Bpifrance ; toutefois insuffisants ; => recours à des levées de fonds auprès d'acteurs spécialisés dans l'investissement à risque

« *business angels* » (BA), ou des fonds de capital-risque spécialisés dans l'investissement à risque, appelés « VC » pour « *venture capitalists* ».

investissement dans les start-up en échange de parts du capital. 40% des investissements non rentables, pour 15% de l'argent investi

Mais il faut savoir que 40 % des deals VC sont non profitables, même si ça ne représente que 15 % de l'argent investi. »

« C'est donc leur modèle économique, leurs modes de financement (prêts d'honneur, subventions et levées de fonds) et l'accompagnement dont elles font l'objet (hébergement, incubation, accélération) qui distinguent les start-up des autres entreprises et qui les font exister comme une catégorie à part entière. »

Innovations ? des innovations incrémentales plutôt que radicales ou disruptives : une nouvelle marque de bière, un nouveau type de sous-vêtement, des consommateurs insatisfaits ; « une **mise en récit** de l'innovation »

Enquête *Sine* (2014), 72 % des créateurs et créatrices d'entreprise de 2014 dirigent seul·es leur entreprise et que seulement 15 % ont un·e ou plusieurs associé·es. Echantillon : 87%

Conformité à la norme des organismes de financement

Enquête Sine (2014) création entreprises	Base Flécher start-up
<p>13 % aucun diplôme</p> <p>45% inf. = Bac</p>	<p>80% sup. = bac +5</p>
<p>7% dipl. Gde école</p>	<p>35% d'une éc. Com. 21% école ingé</p>
<p>3% directement à la sortie des études</p>	<p>35% direct à la sortie des études</p>
	<p>64 % anciens cadres, 49% sal. Privés 5% chô</p>

TABLERAU 4 : Motivations à créer une start-up en fonction du sexe des fondateurs et fondatrices

Motivation à créer une start-up	En %		
	Homme	Femme	Ensemble
Être indépendant·e	51	59	53
Goût d'entreprendre	86	76	83
Idée nouvelle	62	63	83
Opportunité	33	36	34
Seule manière d'exercer une profession	2	4	2
Contraint·e de créer	0	2	1

Lecture : 51 % des hommes disent avoir créé une start-up pour être indépendant contre 59 % des femmes et 53 % de l'ensemble. Les résultats présentés sont significatifs au seuil de 1 %. Les enquêté·es pouvaient cocher plusieurs réponses.

Source : données récoltées par l'auteure entre mai et juin 2018 auprès d'un échantillon de 501 fondateurs et fondatrices de start-up.

toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de lever des fonds est 2,4 fois supérieure pour les hommes que pour les femmes.

être diplômé·e d'une grande école multiplie par deux la probabilité de lever des fonds par rapport à la population de référence (toutes choses égales par ailleurs).

Enquête *Sine* de l'Insee : si les femmes sont de plus en plus présentes à la tête d'entreprises, elles restent encore largement minoritaires puisqu'elles ne représentent que 30 % des créateurs et créatrices d'entreprise (toutes catégories confondues ; Echantillon Start-up : 26 %

Inégalités domestiques et familiales et investissement dans l'activité entrepreneuriale

Socialisation primaire : garçons => confiance, autonomie, risque ; filles => obéissance, passivité, conformité ;

intériorisation de dispositions qui développent un « goût » pour l'entrepreneuriat ; renforcement de ces dispositions tout au long de la trajectoire scolaire et professionnelle

Inégalités domestiques et familiales et investissement dans l'activité entrepreneuriale

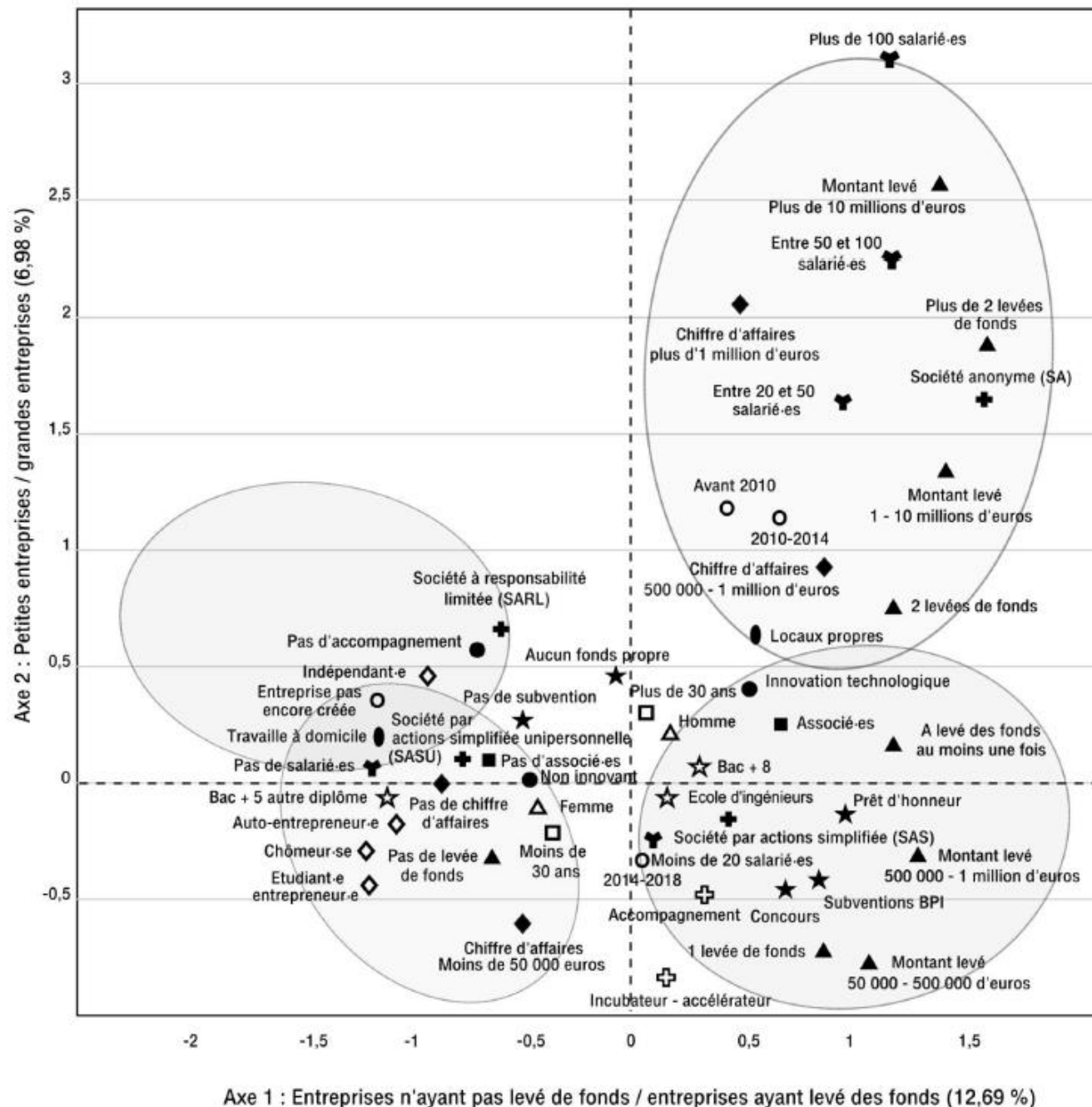
TABLERAU 7 : Nombre d'heures de travail par semaine des fondateurs et fondatrices de start-up selon leur sexe

			En %
Nombre d'heures de travail par semaine	Homme	Femme	Ensemble
Moins de 30 heures	10	11	10
Entre 30 et 50 heures	36	47	39
Plus de 50 heures	54	42	51
Total	100	100	100

Lecture : 54 % des hommes déclarent travailler plus de 50 heures contre 42 % des femmes et 51 % de l'ensemble. Les résultats présentés sont significatifs au seuil de 10 %.

Source : données récoltées par l'auteure entre mai et juin 2018 auprès d'un échantillon de 501 fondateurs et fondatrices de start-up.

ACM – Cartographie des start-up



Axe 1 : Entreprises n'ayant pas levé de fonds / entreprises ayant levé des fonds (12,69 %)

Légende

- + Catégorie juridique
- ★ Modes de financement
- ▲ Levée de fonds
- ◆ Chiffre d'affaires
- Associé-es
- ♣ Nombre de salarié-es
- Type d'innovation
- Lieu de travail
- + Accompagnement
- Date de création
- △ Sexe
- Âge
- ☆ Diplôme
- ◇ Statut d'activité

Source : données récoltées par l'auteur entre mai et juin 2018 auprès d'un échantillon de 501 fondateurs et fondatrices de start-up.
Logiciel utilisé : R et R studio.

TABLEAU 3 – Statut et PCS des fondateurs et fondatrices de start-up avant la création de celle-ci*En %*

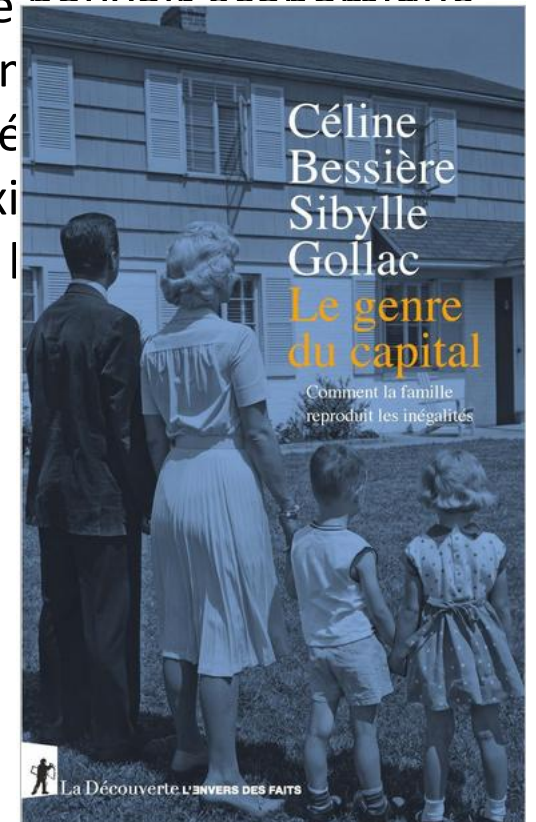
Modalités	
Statut antérieur	
Indépendant-e, auto-entrepreneur-se, à son compte, chef-fe d'entreprise	18
Salarié-e du privé	49
Salarié-e du public	2
Scolaire : étudiant-e/stagiaire/en alternance/étudiant-e-entrepreneur-se	25
Au chômage	5
Sans activité professionnelle	1
Total (N = 501)	100
PCS antérieure	
Artisan-e, commerçant-e ou chef-fe d'entreprise	5
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	64
Profession intermédiaire	2
Employé-e	6
Ouvrier-ère	0
Non concerné-e car sans activité professionnelle	23
Total (N = 501)	100

Lecture : 49 % des fondateurs et fondatrices de start-up enquêté-es étaient salarié-es du privé avant la création de leur start-up.

Source : données récoltées par l'auteure entre mai et juin 2018 auprès d'un échantillon de 501 fondateurs et fondatrices de start-up.

Céline Bessière Sibylle Gollac, *Le genre du capital*, La découverte 2020

Pourquoi les femmes sont-elles en première ligne pour affronter les problèmes d'argent dans les classes populaires, tandis qu'au fur et à mesure que l'on grimpe dans la hiérarchie sociale, le pouvoir économique est accaparé par les hommes ? Historiquement, des discriminations juridiques ont empêché les femmes d'accumuler de la richesse, partout dans le monde. Dans les sociétés occidentales, l'égalité en droit du travail, de droit de la famille et de droit de propriété est une conquête des XIX^e et XX^e siècles qui paraît désormais acquise. Pourtant, en dépit de ce droit formellement égalitaire, les hommes accumulent davantage de richesses que les femmes.



Bases de données

- Données statistiques issues de l'exploitation des enquêtes « Patrimoine » de l'INSEE de 2004 et 2015
- Exploitation d'une base de données, intitulée « Base 4 000 Affaires familiales », construite à partir d'un échantillon aléatoire de 3 000 décisions rendues dans sept TGI et de 1 000 décisions rendues dans deux cours d'appel en 2013, par des juges aux affaires familiales
- Saisie de 2 983 dossiers en matière familiale dont la dernière décision a été rendue en 2013 dans sept TGI relevant de deux cours d'appel. L'échantillonnage, à hauteur de 10 % des décisions rendues, a été effectué par tirage au sort à partir des numéros de dossiers du Répertoire général civil fournis par le ministère de la Justice.

Des matériaux ethnographiques

- Des affaires de PDG, exploitants agricoles/horticoles, des transmissions de biens immobiliers et d'entreprises
- Entretiens avec des justiciables, seul.es, ; avec chacun des membres d'un couple ; avec des membres d'une même famille
- Entretiens avec avocat.es, notaires, JAF ; secrétaire général de l'École de notariat de Paris la présidente de la chambre de la famille d'une cour d'appel ; magistrat.e, juge secrétaire général d'un tribunal
- Des dossiers de divorce, liquidations de l'indivision conjugale, actes de vente, lettre, courriers
- Observations de rendez-vous au sein de cabinets et maisons d'avocats ; de juges aux affaires familiales (JAF) ; TGI, Cour d'appel, d'audiences ; de notaires, d'après-midi de consultations ; Observation à la maison du barreau de Paris de la session de formation « Enjeux patrimoniaux et fiscaux des négociations en droit de la famille » ; de droit collaboratif à 4 ; colloque sur les pensions alimentaires organisé par le barreau

2/ Le genre du capital

cf. Céline Bessière et Sybille Gollac, La découverte, 2020.

- La transmission des richesses dans la famille est l'un des sujets les plus tabous qui soit
- L'inégalité de richesses entre hommes et femmes augmente
- **La famille reste une institution économique de premier plan**
 - Préjugés et Mécanismes d'occultation : la famille libérée de l'héritage ?

La famille moderne occidentale et la séparation famille – économie

Code civil, Napoléon 1^{er}, 1804 : répartition égalitaire de l'héritage entre descendants directs du défunt
Etats-Unis : liberté de tester

Accès à la propriété, inégalités intergénérationnelles et sociales

Années 50 : moins de 40 % de propriétaires en France ; 2014 : 58 %

Rendement du K sup. rendement du T

France, 2014 : 10% des + riches détiennent 55% de la richesse nationale; 50% détient 5%

Années 1910 patrimoines hérités représentaient 80% du patrimoine privé total

Années 1950-1960 : héritage moins de la moitié du patrimoine privé

Années 2010 : héritage 60 % du patrimoine total

2/ Le genre du capital

- **Des statistiques qui rendent mal compte des inégalités patrimoniales et des inégalités de richesse entre hommes et femmes**

Une vision familiale de la richesse qui masque inégalités entre hommes et femmes

« En 2015, l'écart moyen est estimé à 24 000 euros » « de petits écarts entre hommes et femmes dans les classes populaires qui détiennent peu de patrimoine, des écarts immenses chez les plus riches »

« entre 1998 et 2015, l'écart de richesse entre les hommes et les femmes a quasiment doublé, passant de 9 % à 16 % de la richesse moyenne globale » (Bessière et Gollac, 2020)

Les séparations conjugales, un révélateur des inégalités économiques de genre

France, fin des années 1990, à la suite d'un divorce, le revenu médian des femmes décroît d'un tiers, une des baisses les plus importantes dans l'Union européenne.

- début des années 2000 pour l'ensemble des séparations (couples mariés ou non) : le revenu médian des femmes après une séparation se détériore de 31 %, contre seulement 6 % pour les hommes

- couples qui ont divorcé ou rompu un Pacs en 2009 : un divorce ou une rupture de Pacs est à l'origine d'une perte moyenne de niveau de vie de 19 % pour les femmes et de seulement 2,5 % pour les hommes (Bessière et Gollac, 2020)

Les inégalités économiques entre hommes et femmes au XXIème siècle :

Des inégalités économiques en hausse malgré l'égalité formelle des droits

Des héritiers mieux dotés que les héritières

Des épouses plus exposées à la vulnérabilité économique
que les époux

Des affaires économiques dont les hommes sont plus propriétaires que les femmes

Le champ limité des juges en matière d'arrangements matrimoniaux

La réticence des magistrates à fixer des prestations compensatoires

Une mise à distance du modèle conjugal de la bourgeoisie traditionnelle

une norme implicite dans les tribunaux. Le primat de la richesse disponible des hommes dans le calcul des prestations compensatoires est particulièrement saillant dans le cas des couples d'indépendants. Ces dossiers sont en effet emblématiques de l'absence de reconnaissance par le droit, du travail gratuit réalisé par les femmes dans les entreprises dirigées par leur conjoint

Des stratégies familiales de reproduction défavorables aux femmes

Le « fils préféré » dans les familles d'indépendants

Les choses qu'il faut garder

Vulnérabilités économiques : le cas du port de Brest et des entreprises de la métallurgie

Des entreprises dépendantes des commandes. Le marché des paquebots dysney ; X jours à quai, coût = ; objectifs : accomplir la commande dans le moins de temps possible, une intensité ponctuelle du recours en main d'oeuvre

Des entreprises dépendantes de la sous-traitance, deux grands donneurs d'ordre, un de la réparation navale civile, un de la réparation navale militaire.

Celui de la réparation navale civile : des effectifs réduits *a minima*, et les fluctuations de l'activité gérées pas le recours au travail détaché,

Effets en cascade : les entreprises sous-traitantes tenues par les commandes passées par le donneur d'ordre et soumises aux mêmes fluctuations d'activité, recours à l'intérim

Un « marché du travail » en tensions









Conclusion

Intrication forte entre l'économique et le travail

Hiérarchies sociales sous-jacentes à l'exercice d'une activité économique, inégalités, domination et dépendances

Rapports de classe, de genre, et discriminations raciales

La vulnérabilité économique : sorties et fausses alternatives au salariat

L'appui à l'entrepreneuriat et à l'innovation : dispositifs d'aide et de sélection

La vulnérabilité économique : des activités anciennes sous l'emprise de la mondialisation ?